

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

L'Emblème du jour



BONNE FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Célébrons les sacrifices de ceux qui ont lutté pour notre liberté. Renouvelons notre attachement aux valeurs de la République et à l'idéal d'une nation unie et prospère.

64 ÈME ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DU BÉNIN P. 03

DE GRANDS PAS MAIS...



NOMINATION À LA HAUTE AUTORITÉ DE L'AUDIOVISUEL ET DE LA COMMUNICATION P. 05



François AWOUDO SGA et Katia U. A. KEREKOU LAOUROU nouvelle DC

EN FIN DE MISSION AU BENIN P. 05

L'Ambassadrice du Canada fait ses adieux à VLAVONOU



FINITION DU TRONÇON BEAURIVAGE - DJASSIN - HOUINVIÉ P. 05



Des déviations envisagées à Porto-Novo

APPARTEMENTS MEUBLÉS À PORTO-NOVO «FENOU GUEST HOUSE»

+229 98 90 46 40



SALLE DE FÊTE ET DE CONFÉRENCE «ELONA HOUSE» À PORTO-NOVO

+229 98 90 46 40





BONNE FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Célébrons les sacrifices de ceux qui ont lutté pour notre liberté. Renouvelons notre attachement aux valeurs de la République et à l'idéal d'une nation unie et prospère.



INFRASTRUCTURES

Le projet Épine Dorsale du Bénin relancé

Le président du Groupe Petrolin relance le projet Épine dorsale du Bénin. C'est un projet conçu pour garantir le développement économique des pays limitrophes.

Le projet Epine Dorsale est un vaste projet de développement d'infrastructures au Bénin. Il comprend entre autres le chemin de fer, le port sec de Parakou, port en eaux profondes dont un port pétrolier minéralier et commercial à Sèmè Podji etc. « Notre projet est d'abord un projet panafricain », a déclaré Samuel Dossou, président du groupe Petrolin. Nous savons par les études de faisabilité qui ont été faites, informe-t-il, la rentabilité de toute cette synergie qui s'appuie sur la position stratégique du Bénin sur les pays autour qui utilisent énormément nos ports et qui utilisent énormément Parakou. « *Beaucoup de pays et de commerçants venant du Niger, du Mali et même du Tchad, du Burkina Faso s'arrêtent à Parakou et il faut des supports viables pour les aider à faire leur commerce* », a indiqué Samuel Dossou. Il rassure que le groupe dispose des capacités financières et techniques pour la mise en œuvre du projet. « (...) nous sommes très objectifs et très positifs sur ce projet et le fait d'avoir eu plusieurs changements politiques n'a pas retardé notre projet. Aujourd'hui nous sommes prêts techniquement et financièrement », a-t-il ajouté.



L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577
N° 495-24/HAAC/PT/CLC/SG/DAJDC/SDC/SCS

Porto-Novo, Rép du Bénin
Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 98904640

PRODUCTION
Ets EMERIC PRODUCTION
RCCM RB/PNO/09A848

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Emeric Joël ALLAGBE
Tél. : +229 97904640

CONTACTS SECRÉTARIAT
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

RÉDACTION
Emeric Joël ALLAGBE
Aimé HOUENOU
Eric OBINTI
Bernice ALOVOKPINHOU

PHOTOS
Benoît KOFFI
+229 97897626

MAQUETTE ET GRAPHISME:
Mayass NOUMON
+229 96138484

64 ÈME ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DU BÉNIN

DE GRANDS PAS MAIS...

Demain jeudi 1er août 2024, le Bénin célèbre le 64^{ème} anniversaire de son indépendance. Si pour les uns le Bénin a connu beaucoup de transformations pour amorcer son développement, pour d'autres, il y a encore beaucoup de choses à faire dans ce pays.

En 64 ans, en dehors de la période des coups d'État, le pays de feu Hubert Koutoukou MAGA a su faire de l'unité nationale et de la paix, des leviers forts pour son développement. De 1990 à nos jours, l'expérimentation de la démocratie basée sur le multipartisme intégral est en marche. A partir de 2016 avec le président Patrice TALON, le Bénin s'est hissé au rang des pays émergents avec des résultats très concluants dans maints domaines. Cependant il faut aller plus loin dans les réformes courageuses afin d'accélérer le processus de développement. Car en dépit des efforts fournis par le Gouvernement du chantre du Nouveau départ, le pouvoir d'achat est faible avec comme conséquence, la vulnérabilité du panier de la ménagère. Il faut donc tout en serrant les ceintures, investir dans le social.



«FESTIVAL DES MASQUES À PORTO-NOVO»

CE SERA AUSSI UN MOMENT INOUBLIABLE AVEC DES CONCERTS À VOUS COUPER LE SOUFFLE

Du 2 au 4 août 2024, plongez dans la richesse de l'art et de la culture Vodun avec une Grande procession de masques sacrés & profanes, des animations de places, des concerts et spectacles vibrants, un colloque scientifique et un village du festival animé. Dans le cadre de ces festivités, il est prévu trois jours de concerts avec de grands noms de la musique au plan national.

AU PROGRAMME

Vendredi 2 août 2024 à partir de 19H sur l'Esplanade de l'Assemblée Nationale du Bénin - Concerts & spectacles du Festival des Masques

- ZEYNAB
- LES FRÈRES TOTIN
- PÉPIT'ARTS
- MARLÈNE ZINSOU
- SERGE DIESEL
- NELLY

Samedi 3 août 2024 à partir de 19H sur l'Esplanade de l'Assemblée Nationale du Bénin - Concerts & spectacles du Festival des Masques

- BOBO WÈ
- BERNARDIN NOUKPOSOUNKOU
- AYODÉLÉ
- MANZOR
- TATA RÉCABEL
- NOUSSOÏ

Dimanche 4 août 2024 à partir de 19H sur l'Esplanade de l'Assemblée Nationale du Bénin - Concerts & spectacles du Festival des Masques

- SAGBOHAN DANIALOU
- FATY
- ANICE PÉPÉ
- LÉMAN
- AIMÉE HOVINOU
- NIKANOR



PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**Le Pr Dorothe SOSSA a reçu Me Luciano HOUNKPONOU de l'APDP**

Le Président de la Cour constitutionnelle, le Professeur Cossi Dorothe SOSSA a reçu en audience ce lundi 29 Juillet 2024, le Président de l'Autorité de Protection des Données à Caractère Personnel (APDP), Me Luciano HOUNKPONOU. Cette visite rentre dans le cadre de la vulgarisation de la loi sur la protection des données personnelles en vigueur au Bénin. Également au menu des échanges, les perspectives de collaboration et le renforcement des relations entre les deux institutions.

Devant la Presse, Me HOUNKPONOU a remercié le Président de la Cour constitutionnelle pour l'accueil chaleureux qui lui été réservé. Il donne plus de précisions sur cette rencontre avec le Professeur Cossi Dorothe SOSSA en ces termes:

"Cette visite s'inscrit dans le cadre des échanges entre les institutions de notre pays, mais surtout, je suis venu avec ma délégation parler de notre mandat de la protection des Données Personnelles avec le Président de la haute juridiction, dans la mesure où cette Cour collecte des données dans le cadre de son fonctionnement. Il était de bon ton de m'entretenir avec le premier responsable de cette institution, également bénéficié de ses conseils parce qu'il s'agit d'un aîné qui a beaucoup d'expériences et nous avons encore beaucoup de choses à apprendre.

Cette visite de courtoisie qui était également une visite de travail a permis d'élaborer quelques axes de collaboration comme par exemples les questions liées à la formation de certains agents de la Cour constitutionnelle. Le progrès des questions liées à l'intelligence artificielle aujourd'hui est au cœur de nos préoccupations et nous devons nous adapter au rythme de cette évolution. Il faut adapter notre législation pour pouvoir suivre ce rythme qui est effréné en ce qui concerne l'intelligence artificielle."

Dans le cadre de cette visite, le Président de l'APDP était accompagné de Mme Félicité AHOANDOGBO née TALON, commissaire du gouvernement près l'APDP et de M. Amouda Abou SERYDOU, conseiller rapporteur.

A noter que Me Luciano HOUNKPONOU a été désigné par le Président de la République en remplacement de Me Yvon DETCHENOU, alors président de l'ADPD, promu entretemps ministre de la Justice et de la Législation. Elu par ses pairs le 12 mars dernier pour présider aux destinées de l'institution, le nouveau Président de l'APDP est un docteur en droit et avocat au barreau du Bénin.

Attaché de presse-PCC

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR****Ouverture de la plateforme d'inscription au Fichier National des Aspirants**

A travers un communiqué en date du 20 juillet 2024, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique annonce l'ouverture de la plateforme d'inscription au Fichier National des Aspirants à l'Enseignement supérieur. Eléonore Yayi invite à cet effet les titulaires du Doctorat, du Certificat d'Etudes Spécialisées/ Diplôme d'Etudes Spécialisées, d'un Master spécifique à s'inscrire au lien suivant

<https://aspirant.enseignementsuperieur.bj>

Ladite plateforme est ouverte du mardi 30 juillet 2024 à minuit au jeudi 29 août 2024 à minuit.

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre de la constitution du Fichier national des Aspirants à

l'Enseignement supérieur, la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique porte à la connaissance des titulaires du Doctorat, du Certificat d'Etudes Spécialisées/Diplôme d'Etudes Spécialisées, d'un Master spécifique (Conf. Arrêté n°2022- 0153/MESRS/DC/SGM/DAF/DGRSI/CJ/SA/0325GG22 du 04 avril 2022) ou des internes des hôpitaux, que la plateforme

d'inscription au Fichier National des Aspirants à l'Enseignement supérieur (FNAES) sera ouverte du mardi 30 juillet 2024 à minuit au jeudi 29 août 2024 à minuit.

La plateforme d'inscription au FNAES est accessible via le lien <https://aspirant.enseignementsuperieur.bj>.

Ampliation: MESRS (ATCR)



NOMINATION À LA HAAC

François AWOUDO SGA et Katia U. A. KEREKOU LAOUROU nouvelle DC

(Limogeage des membres de l'ex cabinet de Moretti et du SG HAAC)

A la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (Haac), la nouvelle équipe du président Edoaurd Loko continue de faire le ménage. A travers la décision n°24-034/HAAC du 29 juillet 2024, le Secrétaire général M. Julien Pierre Akpaki et plusieurs personnes viennent d'être limogés par le président Edouard LOKO.

Le séjour du Secrétaire général M. Julien Pierre à la Haac est terminé. Dans une décision portant abrogation des décisions : N°19-078/HAAC DU 31 DECEMBRE 2019 ; N°19-079 DU 31 DECEMBRE 2019 ; N°19-064/HAAC DU 21 OCTOBRE 2019 ; N°22-030/HAAC DU 08 AOUT 2022 ; N°24-011/HAAC DU 15 JANVIER 2024, le président Edouard Loko a acté le limogeage de l'ancien DG de l'Ortb et secrétaire général sortant de la Haac et d'autres personnes de l'administration de l'Institution.

L'article premier de la décision dispose que « Les décisions susvisées nommant les personnes dont les noms suivent : Madame Rosette Mireille A. BESSOU épouse HOUNGNIBO ; Madame Marie Hélène Francine Sènan NOUKOUDJO ; Monsieur Pierre Julien AKPAKI ; Monsieur Essotiqué Juste AGNORO ; Monsieur Ayouba SANNI, sont abrogées. » et à l'article 2 de préciser que « La présente décision prend effet à partir de la date de sa signature. Elle sera publiée au Journal officiel. ».

Les membres de la 7e mandature de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (Haac) ont été installés, lundi 22 juillet au palais de la Marina., pour un mandat de cinq ans. Le président Édouard LOKO procédera à la nomination des membres de son cabinet. Il est à rappeler que la directrice de cabinet est Katia Ursula Akpédjé KEREKOU LAOUROU et François AWOUDO a été nommé hier comme Secrétaire Général Adjoint de l'Institution.



ASSEMBLÉE NATIONALE

L'Ambassadrice du Canada en fin de mission fait ses adieux au Président Vlavlonou

Le Président de l'Assemblée nationale, Louis Gbèhounou Vlavlonou a reçu ce mardi 30 juillet 2024 à son cabinet au Palais des gouverneurs de Porto-Novo, S.E. Mme Lee-Anne Hermann, Ambassadrice du Canada près le Bénin en fin de mission. Elle est allée faire ses adieux à l'autorité parlementaire tout en profitant de l'occasion pour faire le tour d'horizon de la coopération entre le Bénin et son pays le Canada. Au cours de l'audience, l'accent a été mis sur les différentes actions menées sous son mandat dans les domaines de l'éducation, de l'environnement, du développement durable, de la promotion des femmes, de la santé et surtout de la coopération entre les Parlements des deux pays. La récente visite effectuée par le Président Louis Gbèhounou Vlavlonou au Canada dans le cadre de la 49 ème session plénière de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF) a été aussi abordée au cours de l'audience. Il en est de même de la visite effectuée par le Président du Sénat canadien au Bénin. Les deux personnalités ont aussi échangé autour de comment dynamiser cette fructueuse coopération entre le Bénin et le Canada à travers d'autres secteurs que sont la recherche minière, la technologie, le changement climatique, le commerce, l'industrie et autres. La question du rayonnement du Caucus des femmes parlementaires du Bénin a été aussi abordée au cours de l'audience. Pour la diplomate canadienne qui s'est satisfaite de l'audience que lui a accordée le Président Louis Gbèhounou Vlavlonou, la poursuite de la coopération entamée avec la Caucus des femmes parlementaires du Bénin restera l'une des actions fortes sur lesquelles devra se pencher son successeur au regard de l'importance qu'accorde le gouvernement canadien à la promotion et à protection des droits des femmes.

El-Hadj Affissou Anorin



FINITION DU TRONÇON BEURIVAGE - DJASSIN - HOUINVIÉ

Des déviations envisagées à Porto-Novo

La voie Beau-Rivage Djassin - Louho - Cinquantenaire connaîtra des perturbations à partir du lundi 5 Août 2024 prochain.

Les travaux de la zone marécageuse de Djassin reprennent et OFMAS prévoit des déviations pour vous.

La mairie de Porto-Novo vous invite à prendre des dispositions pour passer ces moments de perturbation dans la sérénité et la discipline.

MAIRIE DE PORTO-NOVO
REPUBLIQUE DU BENIN

01 BP 36 Porto-Novo
Tél : 60 93 95 96
IFU : 620100032106
Email : contact.portonovo@mairie.bj

N°10H/015/MPN/SE/DSI-SCOM/SAC

Porto-Novo, le 12 9 JUL 2024

COMMUNIQUE

Le Maire de la ville de Porto-Novo communique :

Dans le cadre des travaux de traitement de la zone marécageuse de Djassin, qui démarrent le lundi 05 août 2024 à partir de 07 heures, il est porté à la connaissance de la population que la circulation sera interrompue, dans la portion du bas-fond qui relie la route Beurivage – début Cinquantenaire récemment aménagée.

Afin de réduire les nuisances liées aux perturbations dues à ces travaux, les équipes de la Société OFMAS-International mettront en place des déviations avec une signalisation qu'il faut strictement respecter. Il s'agit de :

- Les usagers venant de Beurivage devront aller jusqu'au niveau de la Fédération Béninoise de Football à côté de la Clinique Louis PASTEUR ;
- Les usagers venant de Tokpota et Dowa devront prendre par la Rue 6 de l'asphalage pour rejoindre la route Porto Novo-Misséréti afin de se rendre au carrefour Beurivage ;
- Il est aussi possible de prendre par la rue de la pharmacie Tokpota 2 Davo qui mène au Projet Songhaï pour accéder à la route Porto Novo-Misséréti afin de se rendre au carrefour Beurivage.

Le Maire compte sur l'esprit de compréhension de chacun et de tous.

LE MAIRE
Charlémagne N. YANKOTY
Le Maire



GUEST HOUSE FENOOU

Appartements & Chambres meublés

 98 90 46 40



Vous êtes à la recherche d'un appartement meublé ?

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal.



Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

Les appartements sont disponibles pour de courts ou longs séjours



**Porto-Novo, Djassin
Houinvié - Dowa - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999



ELONA HOUSE

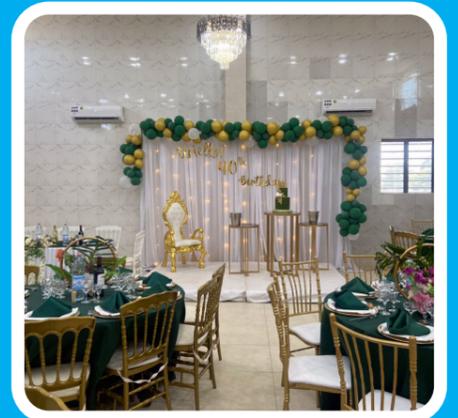
Salle de fête et de conférence à Porto-Novo

 98 90 46 40

Une destination unique au Bénin, dans la ville de Porto-Novo pour vos sorties d'entreprises ou évènements privés

Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement équipé?

Nous avons ce qu'il vous faut!



ELONA HOUSE dispose d'espaces professionnels inédits.

Accueillez vos invités dans un écrin de nature.

Mariage, anniversaire, communion, baptême, réunion, séminaire, cologie, séjour en famille et réception de tout genre?

Nous avons aussi tout pour vous accueillir !



**Porto-Novo, Djassin
Houinvé - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999

TOURNÉE GOUVERNEMENTALE DE REDDITION DE COMPTE

L'arrondissement de Houedogli boucle l'étape de la commune de Toviklin

Ce Lundi 29 juillet 2024, c'est au tour des arrondissements de Houedogli, Adjido, tanou-gola et Avedjin d'accueillir l'ambassadeur He ADOMAHOU Jérémie et sa délégation composée de la députée KPOCHAN Natacha, de l'honorable GUIGUI Honoré, du Maire de Toviklin M. TOZO Rigobert, du Directeur de Cabinet du Ministre des Sports, du député honoraire MEDEWANOU Ernest, des députés suppléants HOUENOU Appolinaire et KOKOU Richard, des Directeurs Départementaux, M. DAHO Jean (DDS), M. ZINSOU François (DDASM), Mme AHOUSI Gisèle, du Conseiller Technique à la décentralisation du Président de l'Assemblée Nationale, Mme DAKPE Eudoxie, PDG FANGNON Christophe, Colonel BALLO Mathial, des deux Chargés de Mission du préfet du Couffo et du Directeur Général de la Direction de l'intégration économique Régionale, M. GUIDI Faustin.

Parmi les actions fortes détaillées par le Chef de la délégation, He ADOMAHOU et les techniciens, on retrouve la mise en place des cantines scolaires, l'accès facilité au microcrédit, l'autonomisation des femmes, l'amélioration de l'accès à l'eau potable, l'amélioration des conditions de vie et de travail des aspirants au métier d'enseignant, la lutte contre les concours frauduleux, l'encadrement des grèves perlées dans les secteurs éducatifs et sanitaires, la digitalisation des services au Bénin, l'électrification des zones rurales, l'amélioration et la construction des infrastructures routières, marchandes et sportives...etc

Après avoir posé leurs préoccupations qui ont eu des réponses satisfaisantes, les populations ont formulé des doléances et ont demandé de les transmettre au président de la République. La tournée se poursuivra dans la commune de Dogbo après l'étape de Toviklin.

**ATLANTIQUE****Démarrage de la tournée dans les arrondissements de Zè**

Ce matin, la deuxième phase de la tournée gouvernementale de reddition de comptes a débuté dans l'enceinte du Collège d'Enseignement Général de Tangbo, marquant une nouvelle étape dans l'engagement du gouvernement à informer et écouter les citoyens. Cette initiative, visant à présenter les réalisations gouvernementales et à recueillir les avis et préoccupations des populations locales, a attiré une forte délégation gouvernementale.

Conduite par l'honorable Nestor NOUTAÏ, originaire de Zè, la délégation a été chaleureusement accueillie par le Maire Moussa AMADE. Parmi les éminents membres présents figuraient Brice Fagbemi, Victor Tokpanou, Jean-Mejor Zannou, Epiphane Honfo, Edmonde Fonton, Nathanaël Sokpoekpè, Felicien Awadegnon, Corneille Atindehou, Colonel Patrice Hounsougèdè, Valentin Aditi Houdé, Valentin Sokpin, Etienne Kossi, Jules Yehouenou, ainsi que des membres du bureau politique national des deux principales formations politiques, des cadres de la commune, et des élus locaux et communaux.

Lors de cette rencontre, les habitants de l'arrondissement de Tangbo ont eu l'occasion de faire entendre leurs voix, soulignant des préoccupations majeures telles que les problèmes de lotissement, le chômage, le manque de marché à Tangbo, et une confusion liée au nom d'un arrondissement de Calavi attribué à une entreprise située sur le terrain de la commune de Zè. La sécurité a également été un point de discussion important, avec un appel pressant pour la création d'un commissariat à Tangbo.

Cette première étape marque le début d'une série de rencontres prévues dans les onze arrondissements de la commune. En renforçant le dialogue avec les citoyens, le gouvernement entend adapter ses actions aux besoins réels exprimés par les populations locales, assurant ainsi une gouvernance plus participative et efficace.



DJIDJA

Reddition de comptes par le gouvernement dans l'arrondissement de Oungbega

Ce 29 juillet 2024, l'arrondissement de Oungbega, dans la commune de Djidja, a accueilli la délégation gouvernementale conduite par l'Ambassadeur Gildas Agonkan pour une séance de reddition de comptes.

Les membres de la délégation, cadres et personnalités, ont présenté le bilan des projets et programmes réalisés dans les différents domaines depuis 2016.

Les participants ont posé des questions et exprimé leurs préoccupations. Les échanges ont été constructifs, permettant aux citoyens de mieux comprendre les actions du gouvernement. Cette étape de la tournée, conduite par l'Ambassadeur Gildas Agonkan, a renforcé les liens entre le gouvernement et les citoyens.



ATHIÉMÉ

Poursuite de la tournée de reddition de comptes dans la 17e CE : Étape de Dédékpòè

Une délégation gouvernementale a fait, ce 30 juillet 2024, l'étape de Dédékpòè dans le cadre de la tournée de reddition de comptes dans les arrondissements de la commune d'Athiémé.

Cette démarche vise à présenter aux populations les réalisations du gouvernement Talon depuis 8 ans. Les participants à l'activité ont salué les efforts louables du gouvernement et ont profité de cette occasion pour exprimer leurs doléances.

Cette étape de la tournée a permis de faire le point des actions, de présenter surtout les perspectives qui rassurent plus d'un et de renforcer le dialogue entre le gouvernement et les citoyens.



ADMINISTRATION BÉNINOISE

Des images de la Cité ministérielle à Cotonou

Les travaux de construction de la Cité ministérielle à Cotonou seront bientôt achevés pour accueillir 20 ministères.

Le gouvernement béninois a entrepris les travaux de construction d'une Cité ministérielle à Cotonou. L'objectif est d'offrir aux agents de la fonction publique un cadre de travail fonctionnel sur un même site pour une gestion optimale des affaires de l'Etat. À travers la construction de cette cité ministérielle, le gouvernement béninois prône une économie des baux déjà consentis par l'Etat pour les ministères. L'infrastructure est construite afin d'améliorer la productivité de l'Administration Publique en procurant à cette dernière un cadre de travail adéquat.

Selon la fiche signalétique du projet, la cité ministérielle est composée des bureaux des ministres, cabinets ministériels et services centraux. Il est attendu entre autres comme résultats, la réduction des baux administratifs afin d'amoinrir les dépenses de l'Etat.

La Cité ministérielle à Cotonou est construite sur un domaine de 5 ha (10 bâtiments R+5 pour les cabinets ministériels et 1 bâtiment R+ 5 pour restaurant et parking d'au moins 500 véhicules). Elle va abriter 20 cabinets ministériels.

**CRIET**

4 Chinois et 2 Béninois jugés pour exploitation illégale de carrière de sable

La Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme a condamné, lundi 29 juillet 2024, quatre (04) chinois et deux (02) Béninois dans une affaire d'exploitation illégale de carrière de sable.

Ils sont désormais fixés sur leur sort. 4 chinois et 2 béninois ont été jugés dans une affaire d'exploitation illégale d'une carrière de sable. Selon "Libre express", ils sont accusés des faits d'exploitation illégale de carrière de sable, de fraude fiscale et de blanchiment de capitaux. Selon la même source, le promoteur de la carrière de sable de nationalité béninoise n'a pas obtenu le renouvellement du permis d'exploitation arrivé à expiration en mars 2017. L'entreprise au sein de laquelle travaille les chinois, partenaire du promoteur a continué l'exploitation de carrière de sable sans le permis du ministère des Mines. Au cours des audiences, les prévenus ont tous plaidé non coupable.

Dans son verdict, la Cour a condamné deux chinois à 4 ans de prison ferme et 1, 5 millions d'amende chacun. Les deux autres chinois ont écopé de 7 ans de prison ferme avec des amendes de 500 millions de FCFA et 100 millions de FCFA. Deux chinois seront expulsés après exécution de leur peine.

L'exploitant de la carrière de sable a été condamné à 7 ans et 100 millions FCFA d'amende. La Cour a ordonné la confiscation de trois parcelles. Le second béninois, président du comité des exploitants de la carrière de sable a été condamné à payer une amende de 200 millions de FCFA. Le juge a aussi ordonné la confiscation de 113 millions, objet de séquestre lui appartenant selon la même source. Le président du comité doit verser 67 millions FCFA comme dommages-intérêts.

**ENRÔLEMENT NATIONAL**

Les documents requis pour une inscription réussie

Dans le cadre de l'enrôlement national en cours, il est important de disposer des documents nécessaires pour une inscription réussie. Les autorités compétentes ont précisé la liste des documents acceptés, à savoir :

- Tout acte de naissance, y compris les jugements d'autorisations et supplétifs ;
- Carte d'identité nationale jaune, en cours de validité ou non ;
- Tout passeport, en cours de validité ou non ;
- Permis de conduire ;
- Carte consulaire, en cours de validité ou non ;
- Fiche de naissance et/ou carnet de naissance appuyés des CIP des deux parents ou tuteurs pour les enfants âgés de trois (03) à quinze (15) ans.

Il est donc important de s'assurer que vous disposez de ces documents afin de faciliter votre inscription lors de cette campagne d'enrôlement national. Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter les autorités compétentes de votre région.



MOHAMED BAZOUM**L'ex président nigérien risque la peine de mort selon son avocat**

Mohamed Bazoum, l'ancien président du Niger déchu suite à un coup d'État n'est pas encore au bout de ses peines. Les chefs d'accusation qui pèsent contre lui sont lourds et son avocat craint une condamnation à la peine de mort à son encontre. En effet, si les autorités judiciaires décident d'ouvrir un procès contre l'ancien président, il devra se défendre contre les faits de « complot d'atteinte à la sécurité et l'autorité de l'Etat », « crime de trahison », « faits présumés d'apologie du terrorisme » et « financement du terrorisme ». Après la levée de l'immunité de Mohamed Bazoum en juin dernier, il est ainsi devenu vulnérable et pourra être jugé comme un simple citoyen. Selon son avocat Moussa Coulibaly, le processus qui est en cours pour le jugement de Bazoum ne lui donne aucune garantie. « Il sera jugé par un tribunal spécial qui ne sera ni indépendant ni impartial et il risque la peine de mort par fusillade s'il est reconnu coupable », a-t-il déclaré à la BBC. « il n'y a plus d'État de droit au Niger » a-t-il déploré.

**GUINÉE CONAKRY****Mamadi Doumbouya fait un choix entre l'AES et la Cedeao**

Le président de la transition guinéenne, le général Mamadi Doumbouya a opéré un choix entre l'Alliance des États du Sahel (AES) et la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Alors que plusieurs espèrent qu'il rejoindra ses homologues militaires dans l'AES, le dirigeant Guinéen a réitéré son appartenance à l'organisation sous-régionale (CEDEAO). Selon ses dires, son pays prône l'union entre les Africains et non la division : *"Mon pays réaffirme son attachement à la CEDEAO et ne sortira pas dans l'union. La Guinée prône l'union entre les Africains et non la division. À qui profite en réalité cette division?", s'interroge t-il. "Une union est une œuvre humaine. Elle s'améliore toujours et toujours parce que les générations évoluent. Je ne serai pas à la base de la division, ni de la CEDEAO, ni de l'Afrique..."*, a-t-il affirmé.

**SENEGAL****Bassirou Diomaye Faye dévoile son salaire mensuel**

L'on en sait un peu plus sur le salaire mensuel du président sénégalais Bassirou Diomaye Faye. Le successeur de Macky Sall dans sa dynamique de rendre transparente sa gestion, a levé un coin de voile sur le montant qu'il perçoit mensuellement à la tête du Sénégal. Eh bien, le président Sénégalais touche un salaire brut de 4 859 302 FCFA. Cependant, il faut souligner que la fonction de président rime avec des avantages. Presque toutes les charges du président sont déjà couvertes par l'Etat. Bassirou Diomaye Faye n'est donc pas dans le même contexte que les salariés lambdas qui doivent tout prendre en charge à partir de leur rémunération. Le plus jeune président sénégalais s'engage à donner un exemple de transparence et de traçabilité dans sa gestion au sommet de l'Etat. Pendant la campagne présidentielle, il avait déjà publié sa déclaration de patrimoine. Dès son entrée en fonction, il a également tenu informé les instances compétentes de l'état de son patrimoine.

**PLUS D'UN MOIS APRÈS SON KIDNAPPING : DES NOUVELLES DU PRÉFET DE BILMA****Il appelle Tiani au secours, les ravisseurs posent une condition**

Enlevé le 21 juin dans le désert du Kavar, près de la frontière libyenne par un groupe rebelle, le préfet de Bilma a enfin donné signe de vie à travers un message envoyé au général Abourahmane Tiani. Dans une vidéo diffusée par le groupe rebelle, le Préfet de Bilma a rassuré que lui et son convoi « sont en bonne santé, qu'il n'y a aucun blessé ni malade, parmi eux » Après 36 jours passés aux mains des rebelles, le commandant Amadou Torda appelle le général Tiani à se pencher sur « leur situation ». Cependant, le groupe politico-militaire pose une seule condition pour remettre en liberté le Préfet de Bilma et les autres otages. Mahamat Nori, chef du mouvement exige la libération du président déchu Mohamed Bazoum. Pour l'heure, le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) dirigé par le général Abourahmane Tiani n'a pas encore réagi à cette demande.

**CAMEROUN****Le pays ferme sa frontière avec la République Centrafricaine à Béloko**

Le Cameroun a fermé sa frontière avec la République Centrafricaine au niveau de Béloko le mercredi 24 juillet 2024. Cette décision fait suite à un désaccord entre les autorités des villes frontalières de Garoua- Boulaï (Cameroun) et de Béloko (République Centrafricaine). Le désaccord intervient après le retour d'un convoi d'ex-réfugiés centrafricains vivant au Cameroun. Cette fermeture a déjà des conséquences énormes sur les activités économiques des populations vivant de part et d'autre de la frontière. La situation risque d'aggraver la précarité au niveau des populations frontalières. Outre, les différends frontaliers peuvent exacerber les tensions politiques entre les deux pays et avoir de répercussions sur les relations bilatérales. Une résolution rapide de ce malentendu sera nécessaire pour permettre la réouverture de cette frontière et la reprise des échanges économiques entre la Centrafrique et le Cameroun.





GUEST HOUSE FENO

Appartements & Chambres meublés
☎ 98 90 46 40



ELONA HOUSE

Salle de fête et de conférence à Porto-Novo
☎ 98 90 46 40

APPARTEMENTS MEUBLÉS À PORTO-NOVO «FENO GUEST HOUSE»

SALLE DE FÊTE ET DE CONFÉRENCE «ELONA HOUSE» À PORTO-NOVO



 **Porto-Novo, Djassin
Houinvé - Dowa - Tokpota**

 **+229 95534395 / 55500707**

 **+229 98904640 / 55499999**